

CREANCES ETEINTES- N°34/2017

Monsieur le Maire demande de bien vouloir prendre connaissance des créances éteintes en raison de l'impossibilité des poursuites pour cause d'irrecouvrabilité (surendettement) les créances suivantes :

	Budget Eau	Budget Assainissemen t	Total
Mr Chalumeau Arnaud	232,43 €	521,83 €	754,26 €

L'ensemble des pièces justificatives sont consultables en mairie.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 33 voix pour et 1 abstention, (34)***

AUTORISE Mr le Maire ou la 1^{ère} Adjointe à mettre en créances éteintes en raison de l'impossibilité des poursuites pour cause d'irrecouvrabilité (Surendettement) les créances suivantes :

	Budget Eau	Budget Assainissemen t	Total
Mr Chalumeau Arnaud	232,43 €	521,83 €	754,26 €

AUTORISE Mr le Maire ou la 1^{ère} Adjointe à signer tout document nécessaire au bon aboutissement de cette affaire,

AR-Préfecture de Saint Lo

Acte certifié exécutoire

050-200054732-20170406-2017040634-AU

Réception par le Préfet : 11-04-2017

Publication le : 11-04-2017



Le Maire,

Philippe LEMAÎTRE